Firminy (42) : le maire Front de Gauche sera bien jugé pour agression sexuelle

04/03/2018 à 14h29

Il nie les faits depuis le début. Mais Marc Petit, le maire front de Gauche de Firminy (Loire) aura droit à un procès. L'élu sera bien jugé devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne pour agressions sexuelles.



Les enquêteurs de la police judiciaire ont rendu leurs conclusions, selon Le Progrès. Il y aurait des éléments à charge. Il ne reste néanmoins plus qu'une étape pour connaître la date de l'audience. Marc Petit devra au préalable se soumettre à une expertise psychiatrique.

20minutes.fr

Merci à **Choupa**